

# Conseil du talon de paye no 6 : Calcul de votre rémunération de base



Différentes formules peuvent vous aider à calculer votre rémunération de base, selon que vous souhaitiez confirmer votre taux à la quinzaine, votre taux quotidien ou encore votre taux horaire.

Vous devez tout d'abord connaître votre taux de rémunération annuel, et confirmer si votre Convention collective définit la semaine normale de travail (STN) comme étant de 37,5 ou de 40 heures.

Regardons maintenant les calculs de plus près!

## Temps Plein

Taux à la quinzaine	Taux quotidien	Taux horaire	
		37,5 heures/semaine semaine de travail normale (SNT)	40 heures/semaine semaine de travail normale (SNT)
Divisez votre salaire annuel par 26,088	Divisez votre salaire annuel par 260,88	Divisez votre salaire annuel par 1956,6	Divisez votre salaire annuel par 2087,04

## Temps Partiel

Taux horaire	
37,5 heures/semaine semaine de travail normale (SNT)	40 heures/semaine semaine de travail normale (SNT)
Divisez votre salaire annuel par 1956,6	Divisez votre salaire annuel par 2087,04

Multipliez votre taux horaire par le nombre d'heures travaillées:

- ◇ par jour pour obtenir votre **taux quotidien**
- ◇ par semaine pour obtenir votre **taux hebdomadaire**
- ◇ par 2 semaines pour obtenir votre **taux à la quinzaine**

## Si vous ignorez votre taux de rémunération annuel...

vous pouvez le calculer à l'aide de votre talon de paye :

### Temps plein:

Données générales			
Nom:	NOM D'EMPLOYÉ	Entité:	DFO00
Employé:	012345678	Groupe paie:	Conseil du trésor
Adresse:	123, Chemin Ma Rue Gloucester, ON K1Q 4L5	Service:	360052 - DFO360052
		Emplacement:	DFO-360052 Paie
Titre emploi:	Économique et serv. sci. soc.		
Taux salaire:	\$3.233,52	Quinzaine	

Pour obtenir votre taux annuel, multipliez votre taux à la quinzaine par 26,088.

### Temps partiel:

Revenus				
Description	Description	Heures	Tx horaire	Montant
*Rémunération de base	001			1,347.43

Divisez le montant de votre rémunération de base (ou d'intérim) par votre nombre d'heures de travail par période de paye pour obtenir votre taux horaire.

Pour obtenir votre taux annuel, multipliez ce taux horaire par :

- ◇ 1956,6 (SNT de 37,5 heures)
- ◇ 2087,04 (SNT de 40 heures)

# Étudiants:

Les étudiants sont rémunérés selon un taux horaire:

Taux quotidien	Taux hebdomadaire	Taux à la quinzaine <small>Correspond au montant figurant sur votre talon de paye</small>
Multipliez votre taux horaire par le nombre d'heures travaillées par jour	Multipliez votre taux horaire par le nombre d'heures travaillées par semaine	Multipliez votre taux horaire par le nombre d'heures travaillées par 2 semaines

Si vous ignorez votre taux horaire...

Revenus				
Description	Description	Heures	Tx horaire	Montant
*Rémunération de base	001			1,236.75

Divisez le montant de votre rémunération de base par votre nombre d'heures de travail par période de paye (2 semaines) pour obtenir votre taux horaire.

## Vous aimeriez savoir d'où proviennent ces chiffres? Revoyons quelques notions de base!

Aux fins du calcul des salaires bruts, le Conseil du Trésor a tenu compte du fait qu'une année bissextile survient tous les 4 ans, ce qui modifie l'année moyenne à 365,25 jours.



Nous pouvons maintenant calculer le nombre moyen de semaines par année.

$$\frac{365,25\ \text{jours}}{7\ \text{jours}} = 52,176\ \text{semaines}$$

Et nous pouvons calculer le nombre moyen de périodes de paye par année.

$$\frac{365,25\ \text{jours}}{14\ \text{jours}} = 26,008\ \text{périodes de paye}$$

Nous pouvons également calculer le nombre moyen de jours de travail par année.

$$52,176\ \text{semaines} \times 37,5\ \text{heures/semaine} = 1956,6\ \text{heures par année}$$

$$52,176\ \text{semaines} \times 40\ \text{heures/semaine} = 2087,04\ \text{heures par année}$$



## Calcul de votre rémunération de base